

Communiqué de presse

Suspension de la collecte des textiles par la société Le Relais



La société « Le Relais » a suspendu depuis le 15 juillet dernier la collecte des textiles, linges de maison et chaussures à l'échelle nationale. La communauté de communes propose une solution temporaire de dépôt dans les déchetteries à Châteaubriant et Lusanger.

La filière du recyclage textile traverse actuellement une crise sans précédent. La prolifération de la « fast fashion », qui met sur le marché des vêtements de moindre qualité, couplée à une augmentation importante des volumes à traiter, met en grande difficulté les structures de réemploi et de recyclage.

Dans ce contexte, la société « Le Relais » a suspendu depuis le 15 juillet la collecte des 36 points d'apport volontaire de textiles, linges de maison et chaussures implantés sur le territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Pourquoi cette suspension ?

La société « Le Relais » subit aujourd'hui de fortes pressions économiques :

- La multiplication des vêtements difficilement recyclables issus de la « fast fashion » (renouvellement rapide des vêtements à bas prix principalement produits en Chine) qui saturent les circuits de tri.
- Une augmentation insuffisante du soutien financier de l'éco organisme « Refashion » pour permettre l'équilibre économique de la filière de tri qui repose à 90% sur l'exportation vers l'Afrique.

Face à ces enjeux, la société "Le Relais" se voit dans l'obligation de cesser temporairement ses activités de collecte.

Appel à la responsabilité collective

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval appelle l'ensemble des habitants à ne pas déposer de sacs de vêtements au pied des bornes "Le Relais", afin de préserver la propreté du territoire.

Une solution temporaire de dépôt en déchetteries à Châteaubriant et Lusanger

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a pris l'initiative d'installer temporairement en urgence une benne dédiée aux textiles, linges de maison et chaussures sur les déchetteries à Châteaubriant et Lusanger à compter du vendredi 18 juillet.

Toutefois, cette solution temporaire en déchetterie ne sera pas valorisée de la même manière que la société "Le Relais". Il est donc conseillé de privilégier, dans la mesure du possible, à court terme, la conservation des vêtements usagés en attendant que la société "Le Relais" reprenne la collecte de ses bornes.

Et si on repensait notre rapport aux vêtements ?

Cette situation est l'occasion de réfléchir à une consommation plus durable en prolongeant la durée de vie de nos textiles :

- Achetons des produits de qualité plus robustes
- Réparons nos vêtements quand c'est possible
- Donnons-les autour de nous ou à des associations locales
- Réutilisons-les pour d'autres usages (linge de maison, couture...)

Chiffres clefs

En 2024, Le Relais a collecté 174 tonnes de textiles, linges de maison et chaussures sur les 36 points d'apport volontaire implantés sur le territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Renseignements complémentaires

Service de prévention et gestion des déchets

Téléphone : 0 800 00 16 32 (appel gratuit)

Courriel : ambassadeursdutri@cc-chateaubriant-derval.fr

Contact Presse

Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

Amélie Servant

06 70 62 22 01

amelie.servant@cc-chateaubriant-derval.fr